AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORÊT
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Ancienne Conserverie de CASAMOZZA
LUCCIANA - 20290 - BORGO
Tél. 95.36.05.70

EDITION CORSE

Bulletin Technique N° 153
du 31 juillet 1989

Imprimerie de la Station de CASAMOZZA
Directeur - Gérant : J.C. COQUET
Abonnement Annuel : à Régisseur de Recettes
Publication Périodique
CPPAP N° 1769 - AD
ISSN
C7 39 - 9633

VIGNE = mildiou, acariens, esca
ARBRES FRUITIERS = acariens
OLIVIERS = mouche de l'olive

VIGNE

La veraison est pratiquement terminée pour les cépages précoces comme le Nielluciu.

** mildiou

Quelques taches sont visibles . Ces contaminations sont consécutives aux orages locaux dans la semaine dernière. Les foyers sont limités . Un dernier traitement cuprique pourra toutefois être réalisé en toutes zones afin de protéger l'ensemble de la végétation.

** oïdium

Au delà de la veraison, ne traitez plus, c'est inutile.

** pourriture grise

Situation saine dans l'ensemble.

** acariens jaunes et rouges

Ils sont trés nombreux. Les populations sont en augmentation. Intervenez dès que une feuille sur trois est occupée par une forme mobile.

: Attention aux délais avant récolte :

P.170

TORERO, VIKTOR, APOLLO délai avant vendange = 42 jours
PEROPAL = 30 jours
DANITOL, OMITE 57 EL, CESAR, ACARYLPRO = 21 jours
Spécialités à base de dicofol = 15 jours

** esca

De nombreux cas sont visibles. Faites le point avec la feuille jointe . Marquez les souches malades. Les parcelles feront l'objet d'un traitement d'hiver.

ARBRES FRUITIERS

Les populations d'acariens sont élevées.
Intervenez rapidement en tenant compte des délais avant récolte.

OLIVIERS (communiqué PV CORSE CEAO CORSE)

** mouche de l'olive

Le seuil est déjà dépassé dans la plaine du REGINO. Dans les vallées du REGINO et de CALENZANA , à toute altitude le seuil est actuellement atteint.

En Corse du Sud le piegeage est effectué à 300 m.d'altitude
Le seuil est atteint aussi dans ce secteur.

Préferez la methode préventive par insecticide + attractif

Toutefois dans les zones ayant déjà fait l'objet d'un conseil de traitement si le seuil de 3 % d'olives piquées (pour les conserves) et 10 % (pour l'huilière) est atteint, utilisez une méthode curative (avec dimethoate, formothion, phosphamidon, diazinon ou fenthion).

FICHE PHYTOSANITAIRE







L'ESCA

MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Altérations de la végétation :

Le symptôme le plus spectaculaire (mort brutale) ... le plus fréquent (altération du feuillage)



Mort brutale d'un bras (apoplexie)



Altération puis chute des feuilles de la base des rameaux, les extrémités restant vertes

Manifestations sur feuillage



Symptôme caractéristique sur un rameau

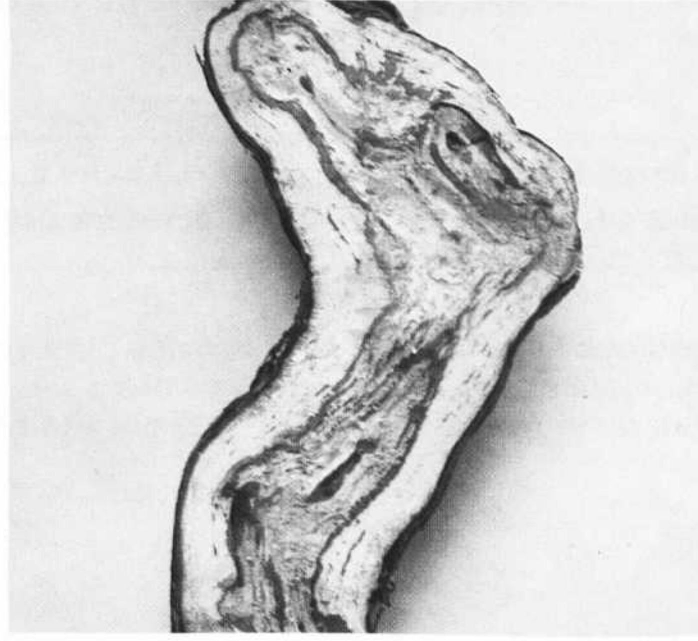


Digitations internervaires : sur cépage noir

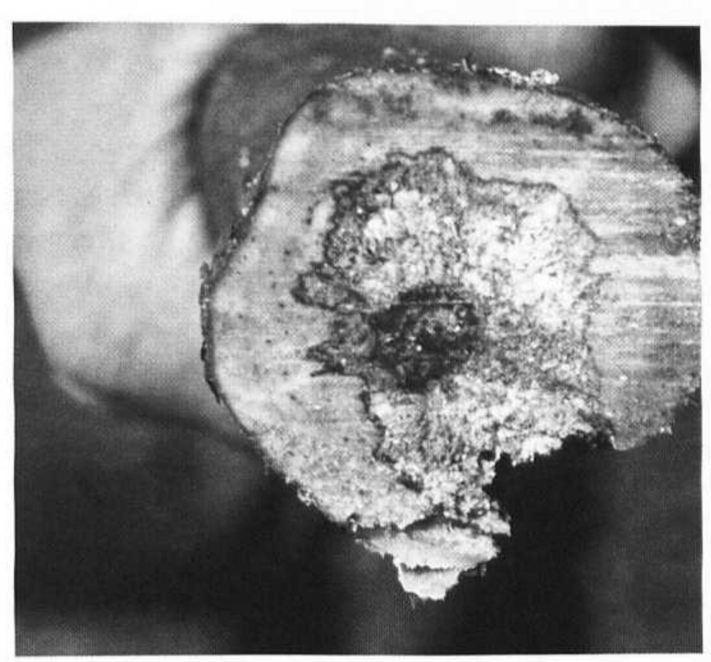


... sur cépage blanc

Dégâts observables au niveau du bois :



Coupe longitudinale : bois dégradé en amadou



Coupe transversale : zone centrale altérée de couleur claire, zone brune marginale

images centre impression

P 71

Cette maladie, mieux connue des viticulteurs sous le nom d'«**Apoplexie de la Vigne**», se manifeste généralement au début sur quelques ceps dispersés dans la parcelle. Elle sévit essentiellement sur des souches âgées d'au moins 10 à 15 ans présentant des plaies de taille ou des blessures importantes. Bien que quelques cépages apparaissent comme plus sensibles, aucun n'est à l'abri des attaques qui peuvent provoquer des dépérissements, suivis de la mort des pieds.

SYMPTÔMES

Ils peuvent apparaître soit sur une partie, soit sur l'ensemble du cep.

■ **Sur les organes ou parties herbacés**

La maladie peut présenter deux aspects :

- altération du feuillage
- mort brutale du cep

• Altération du feuillage : symptôme le plus fréquent

Durant l'été et au début de l'automne, les manifestations les plus caractéristiques apparaissent sur les **feuilles de la base** et s'étendent ensuite à l'ensemble des rameaux. Les feuilles présentent des **plages jaunâtres** ou **rougeâtres** formant des digitations entre les nervures ; elles peuvent se dessècher peu à peu et tomber prématurément. Les raisins grossissent mal. L'aoûtement de l'extrémité de certains rameaux ne s'effectue pas.

Ces symptômes, qui ne se reproduisent pas obligatoirement chaque année, traduisent la présence de la maladie.

• Mort brutale du cep : aspect le plus spectaculaire

Pendant la période des grandes chaleurs (juillet-août) et souvent à la suite d'un orage, le feuillage et les grappes **se dessèchent brutalement.** Ce dessèchement commence en général par l'extrémité des sarments.

■ **Dans le bois du tronc et des bras**

L'aspect du bois est typique : en coupe transversale ou mieux longitudinale, on voit une zone **centrale** altérée, friable, **de couleur claire**, ressemblant à de l'**amadou** ou à une éponge séchée.

BIOLOGIE

Les agents responsables, dont la biologie est mal connue, pénètrent par les plaies de taille ou par les blessures et altèrent les tissus ligneux. La contamination se fait probablement par des spores.

LUTTE

Les mesures prophylactiques consistent à éviter les grosses plaies de taille, les blessures et à arracher puis brûler les souches malades.

La lutte chimique s'avère très efficace, mais le seul produit actif : l'arsénite de soude, est très dangereux. Il s'emploie à la dose de 1250 g de matière active à l'hectolitre. Il convient de bien mouiller le tronc et les bras des souches (400 à 500 l à l'hectare).

> Le traitement s'effectuera sur **bois ressuyé**, pendant le **repos complet** de la vigne, 10 jours au moins après la taille et **2 à 3 semaines avant le débourrement** pour éviter tout risque d'accident végétatif.

Le traitement s'impose dans toutes les vignes où des **symptômes** de la maladie sont **décelés** ; la lutte sera poursuivie pendant deux ou trois ans. Un traitement est également recommandé sur les vignes où des plaies importantes (plaies de rajeunissement - transformation des vignes en vue de la vendange mécanique) ont été effectuées.